Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260408-DCM208042026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRINCÉ SÉANCE DU 8 AVRIL 2026

Le huit avril deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :
Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Monsieur BOURGES Emmanuel – Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etaient absents : Madame THOUIN Séverine, absente excusée, a donné pouvoir à Monsieur FAUCHEUX Frédéric
Monsieur SIMON Philippe

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2026 par 9 voix pour.

Date de la convocation : 31 mars 2026
Secrétaire de séance : Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

ORDRE DU JOUR

1° - Création et élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)
2° - Création de la commission communale des impôts directs – proposition d'une liste
3° - Création de la commission chargée de la voirie et des espaces publics
4° - Création de la commission chargée des bâtiments communaux
5° - Création de la commission chargée de la communication
6° - Désignation d'un délégué à la commission de contrôle des listes électorales
7° - Désignation des délégués au CNAS
8° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SDE 35
9° - Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
10° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SMICTOM SUD EST 35
11° - Désignation d'un conseiller municipal « correspondant défense »
12° - Désignation d'un correspondant incendie et secours
13° - Subventions 2026
14° - Renouvellement du contrat informatique
15° - PATA 2026 – demande de fonds de concours auprès de Vitré Communauté
16° - Demande d'agrément « chantier et stage à caractère éducatif »
17° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose que soient retirées de l'ordre du jour les questions :
9° - Désignation des représentants de la Commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
10° - Désignation des représentants de la Commune au sein du SMICTOM SUD EST 35
Par 10 voix pour, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260408-DCM208042026-DE

2° - Création de la commission communale des impôts directs (CCID)

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650,
Considérant qu'à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux, il convient de dresser une liste de présentation pour permettre au Directeur des Services Fiscaux de nommer les commissaires titulaires et suppléants,
Considérant que les conditions exigées par le Code Général des impôts pour être membre d'une commission Communale des Impôts Directs sont les suivantes :
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- Etre âgé de 18 ans révolus
- Jouir de ses droits civiques
- Etre contribuable dans la Commune (être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la Commune : Taxes Foncières - Taxe d'habitation – Cotisation Foncière des Entreprises)
- Etre familiarisé avec la vie de la Commune
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Monsieur le Maire précise que la création de cette commission est obligatoire et sera composée d'un président, à savoir le Maire ou l'un(e) des adjoint(e)s et de 6 membres devant chacun avoir un(e) suppléant(e).

Les 6 membres et leurs suppléant(e)s seront désignés par la direction départementale des finances publiques à partir d'une liste de 24 contribuables de la Commune fixée par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 10 voix, dresse ainsi que suit la liste des 24 contribuables :

N°	Nom	Prénom	Adresse
1	M. VERSABEAU	Guy	30 - La Connetière – 35210 Princé
2	Mme RITAINE	Marie-Claude	18 – L'Hotellerie – 35210 Princé
3	Mme BÉCASSE	Laurence	2 – La Morlière - 35210 Princé
4	M. LOUVEAU	Didier	44 - Les Grandes Epronnières - 35210 Princé
5	M. ANDRIEUX	Jérôme	1 - La Grellerie – 35210 Princé
6	Mme KELLE	Amélie	13 - Rue de Bellevue – 35210 Princé
7	M. ALVES	Fernand	6 - Rue de la Mairie – 35210 Princé
8	M. SIMON	Jean-Paul	7, rue de l'Église – 35210 Princé
9	Mme THOMAS	Dorine	1, Rue de la Libération - 35210 Princé
10	M. BRAULT	Vincent	19, Le Haut Courtoisy – 35210 Princé
11	Mme FADIER	Christine	10, Le Planty – 35210 Princé
12	M. LANGLOIS	Alexis	4, Rue du Bas Bourg – 35210 Princé

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260408-DCM208042026-DE

14	M. GAL	Christian	3, rue de la Libération * 35210 Princé
15	Mme CHESNAIS	Catherine	1, Rue du Maine – 35210 Princé
16	M. LE BRETTON	Bruno	4, Rue du Maine – 35210 Princé
17	Mme JUMELAIS	Marie-Jeanne	La Pervenchère – 53380 La Croixille
18	M. VANIER	Roger	6, La Cordelière – 35210 Princé
19	M. LAGOUTTE	Gabriel	20, La Basse Cordelière – 35210 Princé
20	M. HEULOT	André	2, Le Haut Montaudin
21	Mme GIRARD	Catherine	29, Les Aulnays
22	M. GROUSSARD	Samuel	37, Les Guyonnières
23	Mme DIMOUCHY-PIMONT	Lucille	8. Les Plantes
24	Mme LEMONNIER	Sylvie	8, les Ecruaux

dit que cette liste sera adressée au Directeur des Services Fiscaux.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 9 avril 2026

Le Maire,

MAIRIE DE PRINCE (Ille-et-Vilaine)

Jean-Claude DENOUAULT

La secrétaire de séance,

Mélanie MARTINEZ AUBERT